

FLUIDO® Evolution*

Microstation culture fixée - Lit Fluidisé

4, 5 et 6 EH **

Agrément 2017 – 010



- **Monobloc & Ultracompacte** : L 3.20 m x l 1.15 m
- **Construction PEHD et inox** : Inaltérable et résistante à la corrosion
- **Robuste et Légère** - Pose à la minipelle
- **Rehausses étanches & découpables**
- **Gravitaire** : Entrée et Sortie Haute
- **Consommation d'énergie minimale** < 1 kWh / jour
- **Fiable - sans électronique**
- **Plug & Play** : Prête à poser en 1 journée
- **Pose en toutes conditions de terrain** :
 - Enterrée, semi-enterrée ou hors sol
 - En conditions de sol sec
 - En présence de nappe phréatique
 - Sous espaces verts ou sous voirie
- **Adaptée aux fouilles peu profondes**
- **Conforme aux normes NF EN 12566-3** (France & Europe) et **DIBT** (Allemagne)
- **Performances garanties** : à partir de 1 usager

* : FLUIDO Evolution est le nom commercial de la FLUIDIFIX qui a obtenu l'agrément sous le numéro 2017 – 010

** : FLUIDO sera également disponible en 8 et 10 EH courant 2019 . Consulter votre Assainiste.



FABRICATION
FRANÇAISE



TROPHÉE de l'ECONOMIE
CIRCULAIRE



STOC Environnement, créée en 1987, met à votre disposition :

- Son **ASSAINISTE** :
votre **interlocuteur de proximité**. Véritable professionnel de l'**Assainissement Non collectif** (connaissance des réglementations, aide au choix d'une technologie) : **conseille** et contribue à la **définition de la filière appropriée**, Il vous assiste dans les différentes démarches administratives (SPANC, financement, gestion des travaux et mise en service).
- Sa **LARGE GAMME DE PRODUITS** :
STOC vous propose les différentes technologies du marché et vous conseille dans celle qui sera la plus adaptée. Solutions de REUSE (réutilisation de l'eau et solutions pour sols imperméables).
- Son **PACK SERVICES** : Dans le cadre de l'offre globale de services et d'accompagnement de STOC, nos partenaires AMI Assainissement et Aqua Assainissement proposent un pack de bienvenue.

FLUIDO®

Evolution*

Microstation à Lit Fluidisé

FLUIDO Evolution	Longueur / Largeur totale (m)	Hauteur totale – selon découpe rehausse (m)	Fil d'eau entrée filière / fil d'eau sortie eaux usées traitées	Différence de fils d'eau entrée / sortie filière	Volume total de la filière	Volume du décanteur primaire	Volume du réacteur biologique	Volume du média fluidisé	Volume du clarificateur	Hauteur max. de remblais / dessus du toit de la cuve	Hauteur max. de la filière - nappe / base de cuve (version R)	Poids de la filière - Version Standard	Poids de la filière - Version Renforcée
4 EH	3.20 x 1.15	2.03 max. / 1.90 min.	1.43 / 1.30 m	0.13 m	4320 l	2540 l	890 l	260 l	890 l	0.50 m	1.30 m	360 kg	415 kg
5EH	3.20 x 1.15	2.03 max. / 1.90 min.	1.43 / 1.30 m	0.13 m	4320 l	2540 l	890 l	325 l	890 l	0.50 m	1.30 m	365 kg	420 kg
6EH	3.20 x 1.15	2.03 max. / 1.90 min.	1.43 / 1.30 m	0.13 m	4320 l	2540 l	890 l	390 l	890 l	0.50 m	1.30 m	370 kg	425 kg

Rendement épuratoire : Rendement garanti en conditions normales d'utilisation, conforme à la législation française

Réhausse : Si les conditions de pose l'exigent, les regards peuvent être prolongés par des réhausse (20 cm max.).
Découpe rehausse : +/- 10 cm d'ajustement possible. Les profondeurs des fils d'eau d'entrée et de sortie sont donc décalés d'autant.

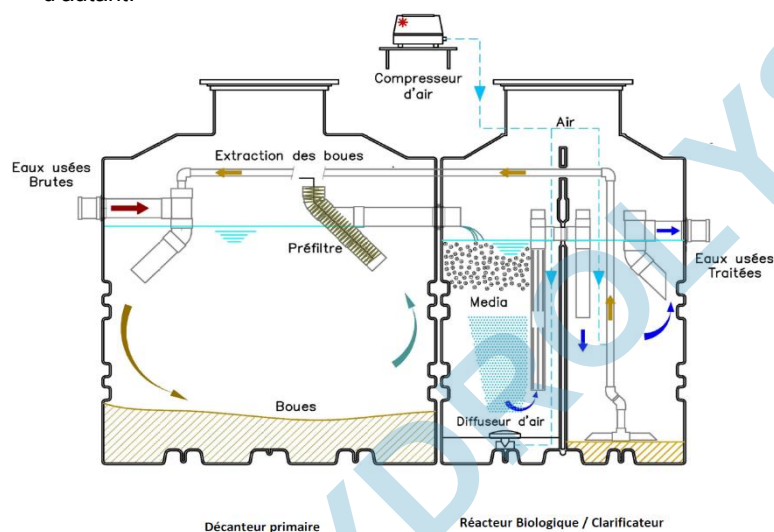


Schéma de principe FLUIDO Evolution

LES 3 COMPARTIMENTS

1. **Le décanteur** permet l'homogénéisation des eaux usées et lors de cette phase d'anaérobiose permet la production des boues primaires nécessaire au prétraitement et à la gestion des à-coups hydrauliques (effet de baignoire).

2. **Le réacteur** transforme la pollution en biomasse via la création de micro organismes qui sont **fixées sur les supports mobiles (Culture fixée – lit fluidisé)**. Ces micro-organismes vont être activés par l'oxygénation.

3. **Le clarificateur** assure dans cet espace non oxygéné une décantation secondaire et la phase ultime de la dénitrification. Il permet aussi de collecter des dépôts résiduels de boues activées qui sont recirculés.

INSTALLATION : En complément de la notice de pose fournie avec l'unité d'épuration, l'installateur devra respecter les règles du DTU 64.1. « Mise en œuvre des petites installations d'assainissement autonome ». Le type d'installation est soumis à une garantie décennale par le professionnel exécutant les travaux.

IMPLANTATION : FLUIDO Evolution doit être implantée dans une zone à l'écart des voies de circulation afin qu'un véhicule ne puisse circuler aux abords immédiats, au risque de la détériorer. Elle doit être placée de façon à ne pas recevoir d'eaux pluviales ou d'eaux de ruissellements. L'ensemble des éléments devra être positionné parfaitement de niveau. La mise en service des éventuels éléments électromécaniques devra être réalisée par un technicien qualifié, en respectant les règles de la norme NF C 15-100.

GARANTIE : La fabrication de l'ensemble des éléments de FLUIDO Evolution fait l'objet d'un contrôle rigoureux en usine. Ils font l'objet d'une garantie dans les conditions suivantes : **Étanchéité des cuves : 10 ans**

ENVIRONNEMENT : FLUIDO Evolution est destiné à restituer à l'environnement une eau débarrassée de sa pollution. S'assurer que le dispositif demeure opérant et assurer la maintenance et l'entretien adapté afin de maintenir ses performances.

ASSISTANCE : L'ASSAINISTE présent dans votre département se tient à votre disposition.